



Date d'impression:

26.09.2011

Date de révision

26.09.2011 (Can) Version 6.0

Colle-minute Fast-Metal, durcisseur (Can)

01 IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom commercial	Colle-minute Fast-Metal, durcisseur		
Code du produit	105512		
Famille chimique	Durcisseur pour un adhésif à deux composants		
Usage du produit	Durcisseur d'époxy à 2 composants – composant durcisseur		
Fabricant	WEICON GmbH & Co. KG		
Distributeur	Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster		
	Postbox 84 60, DE-48045 Münster	☎ Tél.	++49 (0) 251 / 9322 - 0
		☎ Fax	++49 (0) 251 / 9322 - 244
	info@weicon.de		
	www.weicon.de		
Information	Abteilung Angebote, Verkauf, Export		
		☎ Tél.	++49 (0) 251 / 9322 - 0
Conseil d'urgence	Informationszentrale gegen Vergiftungen – Bonn		
		☎ Tél.	++49 (0) 228-19 240

02 IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des dangers	Aucun énoncé de risque chimique n'est exigé.
Les effets potentiels sur la santé	Aucun énoncé de risque chimique n'est exigé.
Voie(s) d'entrée	Contact cutané et oculaire et inhalation.
Cancérogénicité	NTP:Non IARC:Non OSHA:Non
Classification de SIMDUT	Non réglementé comme un produit contrôlé

03 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	Numéro CAS	% en poids
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	<10
Poudre d'aluminium (pyrophorique)	7429-90-5	48 – 50

04 PREMIERS SOINS

Peau	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Ne pas utiliser les solvants ou dissolvants. En cas de contact, laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se persiste.
Yeux	Rincer les yeux immédiatement à grande eau pendant plusieurs minutes, surtout en dessous les paupières. Consulter un spécialiste pour les yeux si une irritation survient.



Date d'impression:

26.09.2011

Date de révision

26.09.2011 (Can) Version 6.0

Colle-minute Fast-Metal, durcisseur (Can)

04 PREMIERS SOINS

Ingestion

Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et faire boire de l'eau pour diluer le contenu dans l'estomac. Ne pas provoquer le vomissement. Ne donner rien par la bouche si la personne est inconsciente. Consulter un médecin immédiatement et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation

En cas d'inhalation excessive, amener la personne à l'air frais et la garder immobile. En cas de symptômes consulter un médecin immédiatement.

05 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair

Non déterminé

Moyens d'extinction

Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone, jet d'eau en bruite

Moyens d'extinction non recommandés selon la sécurité

Jet d'eau fort

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Ne pas respirer les gaz de combustion ou les fumées.

Produits de combustion dangereux

Émanations des vapeurs toxiques lorsqu'il brûle. Monoxyde (CO) et dioxyde de carbone (CO₂) et les oxydes d'azote (NO_x).

Procédure spéciale de lutte contre l'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome et porter les vêtements de protection appropriés pour prévenir un contact cutané ou oculaire. Recueillir l'eau contaminée du feu séparément; ne pas rejeter dans les drains.

06 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite

S'assurer d'une bonne ventilation locale. Porter l'équipement de protection appropriée. Recueillir avec des absorbants inertes et placer dans les contenants appropriés pour l'élimination.

Mesures anti-pollution

Le produit non traité ne devrait pas être rejeté dans les égouts, les cours d'eau ou la nappe d'eau. Ne pas rejeter sous-terre ou dans la terre.

07 ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Manipulation

Observer les précautions habituelles pour la manipulation de produits chimiques. Si nécessaire, s'assurer d'une bonne ventilation locale. Garder à l'écart de toute source d'ignition – ne pas fumer.

Entreposage

Garder dans le contenant original. Garder dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger contre les rayons du soleil et la chaleur/surchauffe.

08 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE



Date d'impression:

26.09.2011

Date de révision

26.09.2011 (Can) Version 6.0

Colle-minute Fast-Metal, durcisseur (Can)

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection pour prévenir un contact cutané. Porter les gants en caoutchouc naturel : 0.6 mm; 480 min.; 60 min. Dans les cas des applications spéciales, il est recommandé de vérifier la résistance chimique des gants avec le fabricant.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures.

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire approuvé par NIOSH en cas d'une ventilation insuffisante et un dégagement des aérosols et de la brume.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Laver les mains ou visage avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés ou souillés immédiatement.

09 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	visqueux	Forme physique	pâte
Couleur	gris	Odeur	typique
Point d'éclair	Non déterminé		
Densité @ 20 °C	1.59 g/cm ³		
Solubilité dans l'eau	Insoluble		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable, aucune décomposition lorsque le produit est utilisé tel que recommandé.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx). Risque de la génération des produits de pyrolyse.
Polymérisation	Aucune
Incompatibilité	Garder à l'écart de la chaleur. Aucune réaction dangereuse n'est connue.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Expérience générale	Un contact répété et persistant avec la peau peut causer une irritation.
----------------------------	--

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Dégradation biologique	Non déterminé
Information additionnelle	Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas rejeter dans l'environnement aquatique.

13 INFORMATION POUR L'ÉLIMINATION



Date d'impression:

26.09.2011

Date de révision

26.09.2011 (Can) Version 6.0

Colle-minute Fast-Metal, durcisseur (Can)

13 INFORMATION POUR L'ÉLIMINATION

Élimination du produit Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux ou locaux.
L'emballage vide peut être éliminé par les services de recyclage.

14 INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Appellation réglementaire TMD/DOT Non réglementé
Appellation IMDG Non réglementé
Appellation ICAO/IATA Non réglementé

15 INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Note: Les données dans cette section s'appliquent seulement aux règlements typiquement liés au projet de la génération de la fiche signalétique, comme, TSCA, et EPCRA/SARA Title III.

Statut TSCA Tous les composants de ce produit sont sur l'inventaire de TSCA
Statut LIS au Canada Tous les composants de ce produit sont sur l'inventaire de LIS.
SARA Title III Au meilleur de nos connaissances ce produit ne contient aucun produit chimique toxique qui est sujet à être déclaré par le fournisseur selon Section 313 de la Loi Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA/EPCRA) et les exigences de 40 CFR Partie 372.

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

16 AUTRES INFORMATIONS

Information additionnelle Les règlements fédéraux et locaux sur les produits chimiques devraient être observés.
Étiquette de SIMDUT Non requise

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans cette fiche signalétique est exacte. Elle est destinée à assister l'utilisateur dans son évaluation des dangers de ce produit et des mesures de sécurité à prendre concernant l'utilisation. Les données dans cette fiche signalétique se rapportent seulement aux composants spécifiques à ce mélange. Nous n'assumons aucune responsabilité de l'utilisation de ce produit ou de la fiabilité en cette information, ni nous en garantissons l'exactitude ou l'exhaustivité.